

DISCOURS DU PAPE PAUL VI
AUX MEMBRES DU COMITÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL

Jeudi 28 avril 1966

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue au *Comité Olympique international* et à son très méritant Président.

Les nobles paroles par lesquelles vous venez de Nous présenter les membres de votre soixante-quatrième Session, Nous touchent profondément, car elles attestent votre souci de ne pas achever les travaux de votre assemblée sans avoir pris contact avec l'autorité spirituelle que Nous représentons.

C'est à elle, en effet, que s'adresse l'hommage de ce jour. Et d'abord à la mémoire vénérée de Nos prédécesseurs, que Nous vous remercions d'avoir mentionnés: depuis Saint Pie X, qui encouragea si paternellement la noble entreprise du Baron Pierre de Coubertin, le restaurateur des Jeux Olympiques, jusqu'à Jean XXIII, qui accueillait ici même en 1960 les athlètes de 83 nations, et, quelques jours plus tard, à Castel Gandolfo, votre Comité - sans oublier Pie XII et son ample et magistral enseignement sur le rôle de l'activité physique et sportive dans la vie de l'homme moderne: enseignement que le récent Concile a, peut-on dire, condensé et codifié en quelques phrases, riches de contenu, que Nous vous savons gré d'avoir évoquées aussi.

Vous Nous permettrez de considérer votre présence ici, Messieurs, comme une invitation au dialogue avec le monde du sport. N'en êtes-vous pas, en effet, l'autorité la plus haute, la plus qualifiée? Quel interlocuteur plus valable pourrions-Nous désirer que le Comité Olympique international?

Ce dialogue, pourtant, on pourrait, à première vue, s'étonner qu'il existe. Les objections se présentent d'elles-mêmes à l'esprit. Et d'abord celle-ci, la plus naturelle: que vient faire la religion dans l'éducation physique? Peut-on imaginer deux interlocuteurs plus différents? L'un, tout tourné vers Dieu, vers l'âme, vers le spirituel; l'autre, tout occupé de l'homme, et de ce qu'il y a de plus matériel dans l'homme: son corps, ses membres, ses muscles. Le sport n'est-il pas, par définition, étranger à la religion?

Il y a plus: la forme même dans laquelle se présente aujourd'hui l'activité sportive, c'est la compétition, c'est la lutte, c'est l'effort pour l'emporter sur un adversaire; et le sport ne va-t-il pas apparaître ainsi comme un encouragement à la rivalité, un élément de division, facteur de désagrégation sociale? Or que prêche la religion, sinon l'entente, l'harmonie, la fraternité, la réduction des antagonismes, la paix sociale?

Et encore: le titre même de votre organisation «Jeux olympiques» ne sonne-t-il pas comme une sorte de défi pour qui travaille à l'œuvre la plus grave, la plus sérieuse qui existe au monde: conduire les âmes à Dieu, les sanctifier, les sauver? Parler de «jeux»,

quelle frivolité, pourront dire certains, en songeant au tragique de la destinée éternelle de l'homme!

Ces objections, qui peuvent faire impression sur certains esprits, l'Eglise les considère comme plus spécieuses que solides. Elle y discerne en effet des présupposés qu'elle ne peut admettre, soucieuse comme elle est d'assumer toutes les vraies valeurs et d'engager résolument le dialogue avec le monde d'aujourd'hui, dans les diverses expressions que peut revêtir la vie personnelle ou la vie en société.

Qu'elle considère le sport comme éducation physique, ou comme éducation morale et sociale, ou enfin comme éducation internationale, dans ces trois domaines elle découvre non seulement des points communs, mais des harmonies profondes et comme des relations de parenté entre une saine pratique du sport et sa propre doctrine. Qui pourrait s'en étonner? N'est-ce pas le même Dieu qui a créé l'âme et le corps, la beauté morale et la beauté physique? Soyons sans crainte: le vrai Dieu est ami de la vie, puisqu'il en est l'auteur, et il ne peut qu'approuver la compétition et le jeu, si l'on en use dans le respect mutuel et le souci du véritable bien de l'homme.

Considérons d'abord le sport sous son aspect d'*éducation physique*. La conception chrétienne du corps humain, qui est celle de l'Eglise, lui permet d'applaudir sans réserves à tout ce que cette éducation comporte de bon et de sain.

L'Eglise considère le corps humain comme le chef-d'œuvre de la création dans l'ordre matériel. Mais dépassant l'examen physique des merveilles qu'il renferme, elle remonte jusqu'à son origine, jusqu'à Celui qui l'anima d'un «souffle de vie», pour parler comme l'Écriture, et en fit ainsi l'habitation et l'instrument d'une âme immortelle.

A cette première dignité que le corps tire de son origine, vient s'ajouter, aux yeux du croyant, celle que lui confère sa rédemption par le Christ, celle qui arrachait à Saint Paul les pathétiques objurgations de sa première lettre aux Corinthiens: «Ne savez-vous pas que vos corps sont des membres du Christ? . . . Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit, qui réside en vous, et que vous ne vous appartenez pas à vous-mêmes? Car vous avez été rachetés à un grand prix. Glorifiez donc Dieu dans votre corps» (*1 Cor.* 6, 15; 19-20).

Il y a plus encore, aux yeux du chrétien: ce corps périssable et voué à la mort, nous savons qu'il ressuscitera un jour pour ne plus mourir. «Je crois à la résurrection de la chair», professe l'Eglise dans son Credo. C'est le Christ qui l'a promis: «Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais» (*Io.* 11, 26). «L'heure vient, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendu vivront» (*ibid.* 5, 25).

Voilà, en quelques traits, ce que la Révélation nous enseigne sur la grandeur et la dignité du corps humain, créé par Dieu, racheté par Lui, et destiné à vivre en Lui éternellement. Comment l'Eglise, dès lors, ne serait-elle pas la première à encourager la mise en valeur de ce merveilleux instrument par une éducation physique appropriée? Culte du corps,

divinisation du corps, non, certes; mais exercice physique, gymnastique, entraînement à l'endurance, à la souplesse, à la vigueur, avec les précautions voulues et dans le respect des valeurs supérieures à l'ordre physique, quoi de plus conforme à la saine raison, aux desseins du Créateur, à l'enseignement de l'Eglise?

Mais il y a bien davantage dans le sport que la seule éducation physique. Il se révèle aussi comme un puissant facteur d'*éducation morale et sociale*: et le dialogue avec l'Eglise se fait ici plus cordial encore, car les points de vue se rapprochent singulièrement.

Quelle école de loyauté, d'abord, que la pratique du sport! En quel honneur y est tenu le «fair-play»! Combien méprisable et antisportive y apparaît toute tentative de fraude! Et puis, quelle ascèse! Quel antidote à la mollesse, à l'indolence, au laisser-aller! Quel maître exigeant que le sport! Quelle discipline il suppose, quel esprit de sacrifice, quelle maîtrise de soi, quel courage, quelle ténacité!

Mais, laissez-Nous vous le dire, chers Messieurs: tout cela est nôtre! Où, plus que dans la Révélation chrétienne, exalte-t-on ces vertus morales, qui contribuent si puissamment à parfaire la personne humaine, et que la grâce du Christ porte à leur plus haut point de finesse et de perfection?

Et si le sport peut pareillement contribuer à la perfection de la personne, comment pourrait-il se révéler comme nuisible à la société, et constituer un élément anti-social ou a-social, selon l'objection dont Nous Nous faisons l'écho tout-à-l'heure? La pratique de vos admirables Jeux olympiques réduit à néant cette objection, et montre dans le sport un facteur au plus haut point social, quand il est pratiqué suivant les principes qui sont les vôtres et ceux de tous les véritables sportifs.

Ici l'accent n'est pas mis sur la médaille à conquérir, sur l'adversaire à écraser, sur la performance pour la performance. C'est la cause que l'on sert, et non l'ambition de la récompense. Avec quelle énergie vous défendez le «sport amateur» contre l'invasion du professionnel, du «gladiateur payé» comme l'appelait le restaurateur des Jeux Olympiques. Vous dites un *non* énergique à l'intrusion commerciale comme à l'intrusion politique. Car vous savez que c'est à ce prix qu'on maintient le sport au niveau social et éducatif qui doit être le sien.

Ce qui est en honneur, parmi vous, c'est la fraternité, le respect réciproque, la compréhension, l'esprit d'équipe. Le Baron de Coubertin exigeait plus encore: «Avant toutes choses, disait-il, il est nécessaire que nous maintenions dans le sport les caractéristiques de noblesse et de chevalerie, qui l'ont distingué dans le passé». Magnifiques paroles, auxquelles l'Eglise, pour sa part, ne peut qu'applaudir.

Mais il faut élargir encore l'horizon et envisager le sport aux dimensions du monde, comme moyen d'*éducation internationale*. Il y a en effet, dans le sport, une caractéristique que votre Institution met admirablement en relief: c'est son universalisme. L'homme est partout le même. Le véritable sport ne connaît pas de

frontières, il ignore les discriminations basées sur la couleur de la peau ou l'appartenance à un groupe politique. Chacun s'impose par sa propre valeur.

Il s'ensuit que la pratique du sport au niveau international, celle qui trouve sa plus parfaite expression dans les Jeux Olympiques, s'est révélée un facteur remarquable pour le progrès de la fraternité entre les hommes et pour la diffusion de l'idéal de la paix entre les nations. Dans le cadre des compétitions internationales, les ressortissants des divers pays apprennent à se connaître, à s'estimer les uns les autres, à pratiquer entre eux l'hospitalité et toutes les attentions suggérées par les usages de la courtoisie internationale. Ils apprennent à s'affronter dans les luttes pacifiques du stade et de la palestre, et non plus dans les luttes fratricides des champs de bataille. La guerre, cette grande ennemie du genre humain, est l'ennemie aussi par excellence de vos nobles et paisibles performances. Et de fait, en parcourant la liste des Jeux olympiques célébrés tous les quatre ans depuis leur fondation, des vides apparaissent, aux dates fatidiques marquées par les conflits sanglants: 1916, 1940, 1941. Qui oserait qualifier de «frivoles» ces «Jeux» qui arrivent d'emblée - on nous l'a dit excellemment tout à l'heure - là où les politiciens tâtonnent au milieu de tant de fatigues et d'obstacles? Pour l'observateur impartial, vous êtes une grande institution de caractère universel, au service de la paix du monde.

L'Eglise, elle, poursuit des fins d'ordre spirituel, transcendantes par rapport à tout intérêt humain. Mais qui peut nier qu'elle ne soit, elle aussi, une grande institution, de caractère universel, au service de la paix du monde? Là encore, vous le voyez, la rencontre est facile et le dialogue naturel entre l'Eglise et le sport.

Chers Messieurs,

Nous lisons, dans les «Principes Généraux» placés en tête de vos Statuts, que «le but du mouvement olympique est d'exalter chez la jeunesse à la fois l'effort physique et les qualités morales qui sont les bases du sport amateur, comme aussi (. . .) de contribuer à l'amour et au maintien de la paix entre les peuples». Effort physique, qualités morales, amour de la paix: sur ces trois points, Nous espérons vous l'avoir montré, le dialogue que l'Eglise entretient avec le monde du sport est sincère et cordial. Notre souhait est qu'il soit toujours plus étendu et plus fécond.

Ce souhait, Nous vous le confions, en invoquant sur vos personnes, sur vos familles, sur vos patries, et sur l'heureuse continuation de vos travaux, les plus abondantes bénédictions du Ciel.

PAULUS PP. VI